

Image not found or type unknown



Revalorisation volontaire pension = huissier obligatoire

Par **valinco20**, le **16/12/2010** à **15:29**

Bonjour,
Si le parent débiteur veut révaloriser de lui même la pension alimentaire objet d'une retenue sur retraite, peut il le faire de lui même ou faut il obligatoirement passer par un huissier avec le coup que cela aura (100 euros pour 40 euros de plus/an).
Merci de vos réponses